



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 10 avril 2018

Présents : AURAY Hervé - GALIBERT Jean Louis- MINUZZI Thierry- MONTANARD Jean-Louis – POUS Marie-France- ROUANET Jean-François- ROUQUETTE Christiane - VAISSIERE Audrey.

Excusés : BOURREAU Isabelle (Pouvoir à A.VAISSIERE) , NOT Damien (Pouvoir à T.MINUZZI)

Absent : BASTARDO Guy.

Commune de COMIGNE - 11700 : Salle du Conseil Municipal.

Secrétaire de cette séance : AURAY Hervé.

-ORDRE DU JOUR

COMPTABILITE M14

Vote du compte de gestion et du compte administratif 2017

Présentation et vote du budget 2018

Vote des taux d'imposition 2018:

Mr le Maire présente les résultats du compte de gestion et du compte administratif 2017

Après avoir quitté la salle, le conseil municipal déclare à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion et le compte administratif de la comptabilité M14 n'appellent ni observation ni réserve de sa part :

SECTION	MONTANTS EN €	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	Prévu :	350 761.99	290 945.00
	Réalisé :	283 937.49	324 204.25
	Excédent reporté 2016 :		59 816.99
	RESULTAT Exercice 2017 :		+40 266.76
	RESULTAT DE CLOTURE 2017 :		+100 523.31
Investissement	Prévu :	125 380.67	125 380.67
	Réalisé :	109 288.69	87 126.03
	Déficit reporté 2016	10 754.21	
	RESULTAT Exercice 2017 :	-22 162.66	
	RESULTAT DE CLOTURE 2017 :	-32 448.25	

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017, et considérant que les opérations sont régulières, le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017	
RESULTAT AU 31/12/2017	
- EXCEDENT :	100 523.31
- DEFICIT :	
EXCEDENT AU 31/12/2017	
-Exécution du virement à la section d'Investissement	
-Affectation complémentaire en réserves (art.1068)	32 448.25
-Affectation à l'excédent reporté (art.002)	68 075.06
DEFICIT AU 31/12/2017	
-Déficit à reporter	

Suite à la réunion de la Commission finances, le budget 2018 pour la comptabilité M14 est présenté au Conseil Municipal.

Lecture faite, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le budget :

SECTION	Prévisions budgétaires 2018
Fonctionnement	327 280.06€
Investissement	135 996.87€

Rappel : Le budget M49 (budget de l'Eau) a été transféré à Carcassonne Agglo depuis le 01/01/2017.

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des impôts locaux pour l'année 2018 :

Taxes	Taux référence 2017	Taux votés 2018	Bases d'imposition Prévisionnelles 2018	Produit Attendu 2018
Habitation	17.34	17.34	330 500	57 309
Foncier bâti	38.23	38.23	194 400	74 319
Foncier non bâti	122.74	122.74	20 700	25 407
Produit fiscal attendu :				157 035

Subventions aux associations pour 2018:

Mr le Maire liste les clubs et associations pour lesquels la commune envisage de verser une aide financière en 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents d'allouer une subvention annuelle aux clubs et associations dont la liste sera annexée au budget 2018, pour un montant total de dépenses de : 6 444.55 €.

Etude pour compensation mise à temps partiel de l'Agent technique/7h hebdomadaires :

F.DHOMPS est passé à temps partiel depuis le 01/04/2018. C.ROUQUETTE propose d'envisager l'embauche d'un nouvel agent technique pour l'arrosage et le nettoyage du village, à raison de 7 heures hebdomadaires.

Il est dit que même en étant seul l'après-midi, David BASTARDO peut effectuer l'entretien du village.

Il est évoqué le problème de trouver une personne intéressée et motivée par un travail de 7 heures par semaine uniquement.

Voir également la réglementation pour le minimum d'heures de travail à effectuer dans la Collectivité.

La majorité du conseil municipal décide d'attendre quelques mois avant de déterminer si l'embauche d'un agent est nécessaire.

Travaux réalisés par les employés municipaux en Mars:

Mr le Maire porte à connaissance des conseillers la liste des travaux effectués au mois de Mars par les employés municipaux, en plus des tâches courantes d'entretien :

- taille des mûriers platanes du village (avec Douzens)
- fabrication et pose du garde-corps de la rampe handicapée à l'école de Douzens
- pose de la clôture + mise en place du portillon au foyer entre le barbecue et la salle des associations
- pousser la terre à la décharge et brûler les déchets verts
- création de 2 parkings à Douzens : décaisser, niveler, étaler 40 tonnes de gravier...
- remise du presbytère :
 - *piquer le rocher
 - *remblayer
 - *couler la dalle (1/2 j aide de Douzens)
 - *démolition de l'ancien plancher
 - *mise en place d'1 poutre de refend
 - *plancher refait avec trémie
 - *mise en place de l'escalier
 - *électricité refaite
- garde-corps place du château :
 - *enlever l'ancien garde-corps
 - *piquer/coffrer/couler l'arase
 - *fabrication et pose du nouveau garde-corps
- récupérer les conteneurs du COVALDEM à Capendu
- voirie : nids de poule bouchés avec de l'enrobé
- remise en place du fil du haut-parleur avenue du Stade
- accompagnement vérification annuelle des extincteurs

Devis ONF – Expertise des platanes:

L'ONF nous propose ses services pour effectuer une expertise (diagnostic biomécanique) sur les 20 platanes de la commune.

Devis ONF d'un montant de 800€ht/960€ttc. Cette dépense ne fait pas partie des prévisions budgétaires pour 2018.

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite au devis proposé par l'ONF.

Informations et questions diverses:

-Courrier Mme DHALLUIN/ nuisances sonores : Mme DHALLUIN a fait part à la municipalité des nuisances sonores les dimanches dès 7h du matin en période de chasse, engendrées par les aboiements des chiens de chasse ; et également les nuisances sonores tardives les vendredis soirs d'été engendrées par les concours de pétanque.

⇒ La Mairie demandera aux chasseurs de se réunir les dimanches matins dans un endroit assez éloigné des habitations.

Concernant les concours de pétanque, la Mairie prendra contact avec la Gendarmerie afin de s'informer de la législation et voir s'il est possible de prendre un arrêté municipal pour dérogation.

D'autre part, un devis sera demandé pour mettre en place un limiteur de son/décibel dans le foyer.

-Plants à la pépinière Départementale : H.AURAY demande si la Pépinière propose toujours des plants gratuitement.

⇒ Les particuliers doivent en faire la demande directement auprès du Conseil Départemental.

-Opération collecte de stylos pour l'association Alaric Togo : Le Rugby Club Alaric organise l'opération « 1 stylo pour le Togo », le but est de récolter le plus grand nombre de stylos et feutres pour les acheminer vers les enfants du Togo.

⇒ Un point de collecte a été installé en Mairie.

-Dépôt de décombres sur parcelle n° A925 : Comme décidé lors du précédent conseil, et suite au signalement d'un dépôt de nombreux déchets sur cette parcelle à proximité du ruisseau, un courrier a été adressé au service de la Police de l'Eau/DDTM. Le propriétaire de la parcelle avait été rencontré au préalable.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. Ce compte-rendu sera validé au cours du prochain Conseil Municipal.